



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 11 février 2021

Présents : Monsieur Gérard MANFREDI, président de séance,

Membres : Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON.

Absents excusés : Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Charles-Ange GINESY.

**RAPPORT N° 21-B4 - RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION D'EMPLOIS DE
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS,
TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS**

Le présent rapport concerne la gestion des ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

En application du code général des collectivités territoriales et des textes règlementaires relatifs au statut de la fonction publique territoriale, je vous propose d'adopter la mesure suivante :

Créations d'emplois de SPP et PATS

Dans la perspective des avancements 2021 des sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs et techniques, il vous est proposé de créer les postes suivants :

- 2 lieutenants colonels,
- 6 commandants,
- 4 rédacteurs principaux de 1^{ère} classe,
- 5 rédacteurs principaux de 2^{ème} classe.

Les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2021 (chapitre 012, article 64) et suivants.

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la création des postes suivants :

- 2 lieutenants colonels,
- 6 commandants,
- 4 rédacteurs principaux de 1^{ère} classe,
- 5 rédacteurs principaux de 2^{ème} classe.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY